

revenir²⁾ et c'est alors que, pour donner des droits de sa maison sur cette localité une preuve irréfutable, Lambert-l'Ainé aurait inventé la fable (sic) d'Ambra, chef lieu du fisc d'Amberloux³⁾.

G. Kurth a reconnu que l'abbaye de Saint-Hubert touchait la dîme d'Amberloux de temps immémorial⁴⁾. Il a affirmé cependant que les limites orientales du domaine de Saint-Hubert n'avaient jamais été au delà de la forêt de Freyr; que plus précisément Amberloux, Lavacherie, Tillet n'avaient jamais appartenu à l'abbaye⁵⁾; que la donation de Pépin devait être réduite à une vaste clairière, pratiquée au cœur même de la grande forêt, dont aujourd'hui encore l'œil peut mesurer les contours; que la ville actuelle de Saint-Hubert, fille de l'abbaye, occupe le centre de l'immense défrichement opéré à partir du VIII^e siècle par la cognée des moines-essarteurs. L'abbaye aurait donc été fondée à partir d'une forêt opaque, dont le silence était troublé seulement par le gazouillis des oiseaux, le chant des eaux parmi les roches, les coups de cognées des chanoines-bûcherons⁶⁾. Tout cela est très romantique, mais est-ce vrai?

Tous les titres du domaine de l'abbaye de Saint-Hubert, antérieurs au 5 juin 1130, ont disparu, détruits sans doute dans un incendie qui ravagea le monastère à cette date. Pour refaire l'histoire de ce monastère durant les premiers siècles de son existence, on en est réduit à l'étude du diplôme apocryphe de Pépin, à la «Vita Sancti Huberti», écrite par Jonas au début du IX^e siècle, à la «Vita Berregisi», écrite vers l'an 937, enfin à la chronique de l'abbaye, dite «Cantatorium», composée vers l'an 1125.

Les sources littéraires sont pour le juriste d'un piètre intérêt. De surcroît, celui-ci sait par expérience qu'il convient de s'en méfier. Nous

²⁾ Nous ne ferions pas de difficultés à admettre que G. Kurth n'ait pas été en mesure d'établir dans quelles circonstances précises l'abbaye de Saint-Hubert a perdu la dîme d'Amberloux. Dire avec lui que cette recherche aurait été oiseuse est une autre affaire. Les causes et les circonstances de cette spoliation apparaîtront à beaucoup, juristes ou historiens, d'un intérêt évident. L'orthographe officielle du nom du village est aujourd'hui Amberloup. C'est une fantaisie; une histoire de loup... Amberloux est la seule forme qui réponde à son étymologie. Elle était encore en usage naguère.

³⁾ G. Kurth, o. c., p. 84.

⁴⁾ Ibid., p. 24 suiv.

⁵⁾ Ibid., p. 28.

⁶⁾ Cette thèse a été ratifiée par K. Hanquet, Chronique de l'abbaye de St-Hubert dite Cantatorium (désormais Saint-Hubert 2) (1906) et aussi par Jules Vannérus, Curia Arduenn (Bull. de la Classe des Lettres... de l'Académie, Serie 5, t. 36, 1950) p. 497.